

Docteur Cyrille Isaac-Sibille

Député de l'Ouest et Sud de la Métropole de Lyon

Secrétaire de la Commission des Affaires Sociales

Membre de la MECSS et de la HCASS

Se donner les moyens d'une politique de prévention ambitieuse

Les débats autour du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) ont débuté à l'Assemblée Nationale.

La Ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn souhaite placer la prévention et la promotion de la santé au cœur du projet gouvernemental.

Pour contribuer à cette ambition, j'ai défendu un amendement (amendement n°494) qui vise à **structurer ce financement en réaffectant la taxe sur les boissons édulcorées au financement de la promotion et de la prévention de la santé**, au bénéfice d'expérimentations nouvelles en faveur de la lutte contre le surpoids et l'obésité, troubles symptomatiques des inégalités de santé.

Ce financement constitue un geste fort en faveur de la prévention et de la promotion de la santé, et ce d'autant que :

1/ Dans son rapport 2017, Santé Publique France associe **le surpoids et l'obésité** à un risque accru de morbidité et de mortalité, juste derrière le tabac. Malgré un léger recul global ces dernières années, elle est en augmentation pour certaines catégories sociales et certains territoires,

2/ Selon une étude scientifique publiée dans Nature en 2014, "**les édulcorants de synthèse non caloriques seraient responsables d'une perturbation de la flore intestinale et accéléreraient notre intolérance au glucose**" rendant ces édulcorants "**directement responsables d'une épidémie d'obésité qu'ils étaient supposés éviter**".

Contact

contact@assemblee-nationale.isaac-sibille.fr

Paris : 06 64 36 88 33

Rhône : 06 03 67 53 73

